Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Publication de faillite/appel aux créanciers
Date de publication: SHAB 18.12.2020
Date d'échéance prévue: 18.12.2025
Numéro de publication: KK02-0000015761

Entité de publication
Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Publication de faillite/appel aux créanciers Carrosserie MG Sàrl en liquidation

Débiteurs:
Carrosserie MG Sàrl en liquidation
CHE-293.295.605
avenue Léopold-Robert 107
2300 La Chaux-de-Fonds

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 26.10.2020

Remarques juridiques:
Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.
Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois
Fin du délai: 18.01.2021

Point de contact:
Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:
But : exploitation d'une carrosserie.
Réalisation anticipée – vente de gré à gré :
Dans le cadre de la liquidation de la faillite de la société Carrosserie MG Sàrl, l'office des faillites de Cernier a reçu une offre de CHF 40'799.95 pour l'acquisition de gré à gré de l'intégralité du fonds de commerce de la société (biens en lien avec l'exploitation d'une carrosserie, mobilier de bureau) sous droit de rétention du bailleur.
Cette offre a retenu notre attention. Elle est en effet subordonnée à la renonciation par le bailleur à son droit de gage (droit de rétention). Une partie du montant susmentionné pourrait dès lors bénéficier aux créanciers chirographaires sous déduction des frais de liquidation de l'office.
Un délai de 10 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers et aux tiers intéressés pour adresser une offre supérieure à l'Office soussigné.
Si aucune offre supérieure ne nous parvient dans le délai ci-dessus et si la majorité des créanciers ne s'y oppose pas jusqu'au 28 décembre 2020, la vente aura lieu au prix offert.
En cas de pluralité d'offres, une vente privée entre intéressés n'est pas exclue.